



Projet Pédagogique



A ssociation G énération L oisirs B eaujolais

I. Présentation :

- a. L'Association Génération Loisirs en Beaujolais
- b. L'Espace Pierre Polot
- c. L'Ecole Publique de Denicé

II. Mes valeurs et Objectifs

- a. L'Amusement
- b. L'Ouverture d'esprit
- c. Les Objectifs

III. Organisation de l'Accueil

- a. La journée type
- b. La vie quotidienne
- c. Les temps d'activités
- d. Les réunions et temps de préparations
- e. Les Grands Jeux

IV. L'Equipe Pédagogique

- a. Le rôle de l'animateur
- b. Le rôle du directeur
- c. Le rôle du stagiaire

V. Le cadre et la réglementation

- a. Les Règles d'Or du centre
- b. Les PAI et Régime spéciaux

VI. Evaluation et Evolution

I. Présentation :

a. L'Association Génération Loisirs en Beaujolais

L'Association Génération Loisirs en Beaujolais (AGLB) a été reprise en Avril 2020 par Aline PLANTIN et Vanessa TOURNIER qui en sont les deux co-présidentes. Cette Association a pour but d'offrir un service d'accueil de loisirs sans hébergement (Graines de Loisirs) pour des enfants de 3 ans à 12 ans durant les vacances scolaires et les mercredis.

L'AGLB propose également, chaque année, diverses activités pour tous les âges. Cela peut être du cirque, danse, musique, ateliers créatifs ...

Elle répond ainsi à une demande de l'ancienne communauté de communes qui comprend Denicé, Lacenas, Cogny Montmelas-St-Sorlin, Rivolet et St Cyr le Chatoux.

A noter que le centre accueille également des enfants d'autres communes (Villefranche, Gleizé, Blacé,...)



L'accueil des enfants se fait, toute l'année, à la journée et sans hébergement à Denicé dans les salles de l'espace Pierre Polot et dans les locaux de l'école publique de Denicé durant le mois de juillet.

Le centre est ouvert tous les mercredis en période scolaire et toutes les vacances scolaires à l'exception de la semaine entre Noël et le jour de l'An ainsi que les trois premières semaines du mois d'Août.

En fonctionnement classique (hors mois de juillet) l'équipe est constituée d'un directeur assurant également l'animation et de 3 animateurs (diplômés ou non) selon les quotas en vigueur. Ils sont répartis dans les deux différents groupes : 2 animateurs chez les Petits (3- 6 ans) et 2 animateurs chez les Grands (6-11 ans).

b. L'Espace Pierre Polot

Mercredis, petites vacances et dernière semaine d'Août:

La capacité d'accueil est de 16 enfants âgés de 3 à 6 ans et de 24 enfants âgés de 6 à 11ans.

L'espace Pierre Polot est constitué:

- D'un hall d'accueil
- De deux sanitaires
- D'une salle pour l'accueil des 3-6 ans
- D'une salle pour l'accueil des 6-11 ans
- Un parc extérieur (ouvert) avec accès à l'aire de jeux



Cet espace alloué par la Mairie est situé au RDC d'une résidence. La courtoisie et le respect de chacun est donc de mise.

Le Parc attenant n'étant pas clôturé il est nécessaire de bien délimiter les zones où les enfants peuvent aller et de faire preuve d'une vigilance accrue.



La mairie met également à disposition la salle du Marronnier (à côté du centre) qui est prédisposée aux activités de motricité et/ou de jeux sportifs.

c. L'École Publique de Denicé

Vacances de Juillet et première semaine d'Août:

Le Centre de loisirs est ouvert de 7h30 et 18h30. L'accueil s'effectue en journée ou en demi-journée au sein de l'école publique car la capacité et le nombre d'enfants accueillis est plus élevée. La capacité d'accueil est de **24 enfants** âgés de 3 à 6 ans et **48 enfants** âgés de 6 à 11 ans.

L'école publique met à disposition:

- 2 salles de classes pour les activités et les temps de regroupement (RDC)
- 1 salle de motricité
- 1 salle pour la sieste des enfants
- 1 cuisine
- 1 cour extérieure fermée

II. Mes valeurs et Objectifs

Le Projet Educatif de l'association met en lumière les éléments suivants comme étant immuables au fonctionnement du centre de loisirs :

- ***S'adapter aux besoins et au rythme de chaque enfant***
- ***Favoriser le développement et l'autonomie du jeune et de l'enfant :***
- ***Favoriser la tolérance, l'expression de la solidarité et la reconnaissance de la diversité sociale et culturelle***

En corrélation avec celles-ci, voici pour moi les deux grands objectifs que je souhaite mettre en place en qualité de directeur de Graines de Loisirs :

a. L'Amusement

Au cours de mes années d'animation, la satisfaction de voir repartir les enfants avec un grand sourire a toujours été la meilleure des récompenses à mes yeux. Les moments de jeux passés au centre restent primordiaux pour le bien-être et le développement de l'enfant. C'est l'essence même de ce métier, c'est pourquoi l'amusement reste une priorité pour moi. Cela me tient donc à cœur que chaque enfant que j'accueille, puisse se sentir libre dans ses choix et dans sa créativité.

b. L'Ouverture d'esprit

Depuis toujours le voyage a eu une place très importante dans ma vie. Au-delà de la découverte qu'il procure, il est très vite devenu facteur d'ouverture d'esprit et d'éveil à de nouvelles cultures et pensées. Cette qualité est selon moi majeure car elle permet de savoir remettre en question son point de vue et donc de devenir une meilleure personne. Découvrir l'autre, sa culture, son histoire, son territoire, permet de mieux l'accepter et donc de mieux le comprendre et de le respecter.

Au sein du centre de loisirs, favoriser cette valeur est pour moi essentiel car les enfants se retrouvent en présence de nouvelles personnes (animateurs, enfants ...) et il est important, pour leur développement, qu'ils apprennent à se connaître et à s'enrichir des expériences des autres pour en ressortir grandis. Favoriser cela, c'est développer l'esprit critique et l'autonomie dès le plus jeune âge.

c. Les Objectifs

Prendre du Plaisir

Encourager l'imaginaire et les jeux de rôles

S'adapter au ressenti des enfants et de l'équipe

Inciter sans contraindre aux activités

Propager le rire et la bonne humeur

Organiser des grands jeux déguisés tous les vendredis pendant les vacances

Réunion d'équipe hebdomadaire pendant les vacances et mensuelle pendant le scolaire

Retours des enfants pendant le goûter

Temps de discussion et d'échange en groupe chaque matinée

Proposer plusieurs activités dont temps libre sur certaines demi-journées

Encourager l'expressions de blagues, grimaces ... pendant les temps de vie quotidienne

Développer l'ouverture d'esprit

Favoriser les animations culturelles

Faire voyager les enfants

Développer des Partenariats

Orienter les Programmes d'animations vers la découverte d'autres cultures

Organiser des Sorties culturelles

Mise en place de Mini-camps et séjours

Faire venir des intervenants

Organiser des Correspondances avec d'autres enfants

Créer du lien avec d'autres associations

III. Organisation de l'accueil

a. La journée type

Dans l'organisation de la journée type j'ai distingué trois moments de journée distincts.

- En bleu clair les moments d'animation absolue. Les animateurs prennent en charge le groupe (Petit ou Grand) et proposent une ou plusieurs activités manuelles ou sportives. Ces activités doivent être préparées et pensées à l'avance durant les temps de préparation.
- En violet les temps d'accueil et de préparation. Durant ces moments, l'animateur encadre, propose et sort des jeux pour les enfants mais ne participe pas nécessairement. Ce sont des moments de la journée consacrés à la préparation, à l'échange avec les parents, avec les enfants, entre animateurs, avec le directeur ... Durant ces moments et selon un roulement l'équipe pédagogique prend sa ou ses pauses à hauteur d'une 30min/jour.
- En noir les temps de vie quotidienne durant lesquels les enfants sont à la cantine ou prennent le gouter (fournit par le centre). L'animateur encadre le groupe, assure le service, fait participer les enfants et maintient une ambiance calme et respectueuse de tous.

Horaires	3-6 ans	6-11 ans
7h30-9h00	Temps d'accueil (intérieur) Proposition de jeux libres installés par pôles de jeux selon les âges	
9h-9h30	Temps libre en extérieur / Préparation Matériel	
9h30-10h	Rassemblement, appel, rappel des règles , mise en place de l'imaginaire	
10h-11h30	Activités avec pause au milieu si besoin	
11h30	Fin des activités/Rangement et temps calme Accueil d'enfants	
12h00	Départ pour la cantine	
12h15-13h15	Repas	
13h30	Accueil/Départ des enfants	
13h30-14h30	Sieste (3-4ans) ou temps calme (5-6)	Temps calme stricte environ 30 min Puis temps / Activités manuelles
14h30-15h30	Sieste et réveil en douceur Activités manuelles	Activités sportives ou manuelles
15h30-16h15	Jeu collectif ou activités sportives	
16h30	Gouter et Retour des enfants sur la journée (météo)	
17h-18h30	Départ des enfants / Retours aux parents / Rangement / Activités libres	

b. La vie quotidienne

Comme mentionné dans la journée type, les temps d'activités sont entrecoupés de temps dits de « vie quotidienne ». C'est temps-là doivent être animés afin qu'ils se déroulent dans une ambiance saine et sécuritaire pour tous. Ils comprennent :

- **Le trajet jusqu'à la cantine**

Un vigilance accrue accompagnée de la mise en place du respect d'un rang est demandé à l'ensemble de l'équipe pédagogique. Celle-ci doit veiller également à avoir l'ensemble de son groupe et une trousse à pharmacie.

Ces éléments doivent être respectés dès que le groupe sort du centre

- **Le temps du repas**

Qu'il se déroule à la cantine ou en extérieur lors d'un pique-nique le repas doit être un moment de calme et de partage. L'ensemble de l'équipe fera donc respecter les règles élémentaires de politesse et veillera au respect d'un niveau sonore assez bas afin que chacun puisse manger en toute tranquillité. Les PAI et régimes spéciaux doivent être également connus et appliqués par tous.

- **Le temps du gouter**

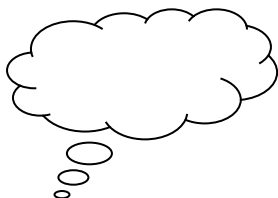
Le gouter est fourni par le centre et les mêmes règles s'appliquent que pour celle du repas. C'est également un moment qui marque la fin de journée avant l'accueil des parents et qui doit permettre aux animateurs et aux enfants de donner leurs retours sur les activités ainsi que sur la vie du groupe en général.

- **Les temps d'accueil des enfants**

Ces temps que j'inclus dans la vie quotidienne sont primordiales au bon fonctionnement de la journée à Graines de Loisirs. Durant ces temps-là (7h30-9h et 17h-18h30) l'équipe pédagogique se doit d'être disponible et à l'écoute des parents et de leurs enfants afin que la journée ou le retour sur la journée soit des plus constructifs pour le suivi de l'enfant et le bon fonctionnement du centre. Ces temps d'accueil doivent être des moments où la communication et la surveillance des enfants sont essentiels

c. Les temps d'activités

En amont

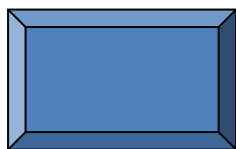


Planifier, détailler et prévoir son matériel

Prévoir les espaces nécessaires à son déroulement

Réaliser un modèle (activité manuelle)

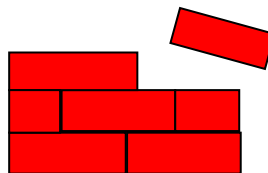
Avant



-Préparer son matériel

Organiser l'espace

Pendant

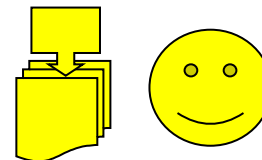


Etre dynamique et encourager les enfants

Faire respecter les règles

S'adapter au groupe et à son ressenti

Après



Ranger son matériel

Obtenir un retour des enfants et des autres animateurs présents lors de l'activité

Noter les pistes d'amélioration pour la prochaine fois

d. Les réunions et temps de préparations

Afin de veiller au bon fonctionnement du centre des temps de travail en équipe sont consacrés à :

- Rappel et respect du Projet Pédagogique
- Préparations des programmes d'animations
- Rangement et réaménagement du centre en fonction des besoins
- Echanges et retours sur l'organisation mis en place et amélioration du Projet Pédagogique
- Préparation et achat du matériel pour les activités

Entre chaque période de vacances, une réunion et un temps de préparation de 2h seront programmés.

Pour chaque semaine de vacances, un temps de préparation d'une heure ainsi qu'une réunion d'une heure également sera mise en place en amont. Viendra s'ajouter à cela une réunion pendant les vacances qui aura lieu le jeudi soir afin d'obtenir des retours sur la semaine passée et de prévoir le grand jeu du vendredi.

e. Les Grands Jeux

Comme je l'ai dit dans le développement de mes valeurs en tant que directeur, l'amusement est pour moi essentiel à la vie au centre de loisirs. « Les Grand jeux du Vendredi » en sont la parfaite représentation. Chaque vendredi des vacances scolaires un Grand jeux doit être mis en place autour du thème d'animation choisi. Afin de finir la semaine de manière grandiose, le grand jeu est une activité générale qui mélange les groupes et qui doit être rempli d'imaginaire.

Durant cette journée du vendredi les animateurs se doivent d'incarner un personnage via un costume ou accessoire, de mettre en place un imaginaire et un but commun à tous les enfants du centre.

Jeux sportifs, Jeux de pistes, Déguisements, Spectacles, Coopération...

Il me tient à cœur que les vendredis soient des jours particuliers où les enfants aient le sentiment de vivre de grandes aventures tout en étant au centre de loisirs.

IV. L'équipe pédagogique

a. Le rôle de l'animateur

Avant toute chose le rôle principal de l'animateur est d'assurer la sécurité morale, affective et physique des enfants tout au long de la journée. Pour ce faire, il est constamment dans l'échange avec les enfants, ses collègues, les parents et la direction afin de pouvoir gérer au mieux les conflits, les bobos et l'ambiance générale du groupe dont il a la charge.

L'animateur est tenu d'animer son groupe via des jeux, des activités manuelles ou autres en lien avec le thème de la semaine et selon le programme qu'il a établi avec le reste de l'équipe

Il ne doit pas se comporter comme un copain ni comme un parent ni comme un policier mais un peu des trois à la fois. Son but est d'offrir aux enfants un lieu de vie sécurisant où ils peuvent s'exprimer librement et passer des supers moments. Proposer sans imposer, sanctionner sans punir de manière irréfléchie, faire participer les enfants à la vie collective (rangement, nettoyage...)

Durant les temps de préparation (notamment) il est force de propositions et s'investit dans la recherche et la mise en place d'activités qu'elles soient manuelles, sportives ou autres. La communication et le dynamisme sont ses principales qualités.

f. Le rôle du directeur

De la même manière que les animateurs, le directeur est responsable de la sécurité morale, affective et physique de l'ensemble de l'accueil (animateurs et enfants). Sa mission principale est d'assurer la mise en place et le respect du Projet Pédagogique dont il est à l'origine. C'est lui qui doit permettre à l'ensemble de l'équipe pédagogique et technique de travailler dans de bonnes conditions en assurant la bonne gestion de l'accueil.

Le directeur est en relation permanente avec les parents, les animateurs, le bureau administratif de l'association ainsi qu'avec et les différents partenaires et prestataires qui travaillent avec le centre de loisirs.

Il possède également un rôle de formateur auprès de son équipe d'animation et plus particulièrement auprès des stagiaires. (Voir plus bas).

Enfin durant les temps d'accueil « classiques » (40 enfants maximum), le directeur possède également le rôle d'animateur et a, par conséquent, la charge d'un groupe.

g. Le rôle du stagiaire

Le stagiaire BAFA ou autre possède, selon la réglementation, le même rôle et les mêmes responsabilités qu'un animateur diplômé (ou non). Sa fonction diffère dans le sens où il est avant tout là pour être formé par ses pairs et le directeur. Afin de pouvoir construire au mieux son cursus de formation, il est nécessaire que le stagiaire soit curieux, à l'écoute et qu'il sache s'adapter au fonctionnement et aux retours que son formateur peut lui faire.

V. Le cadre et la réglementation

a. Les Règles d'Or du centre

Ces règles s'appliquent à tous les acteurs de la vie du centre. Les animateurs veillent à leur application en commençant par les respecter eux-mêmes.



Le respect est au coeur de la vie de l'accueil car il est selon moi essentiel à une vie en collectivité. En effet pour que tout le monde se sente bien il est nécessaire de respecter :

- Les Règles de politesse
- Les enfants et les adultes dans ce que chacun peut penser, dire ou faire
- Les règles de vie et les sanctions qu'engendrent leur non application
- Le matériel du feutre à la table en passant par les affaires d'autrui
- Les règles d'hygiène en commençant par le lavage des mains entre chaque activité et l'application d'éventuels mesures sanitaires

b. Les Normes Sanitaire

En sortie de crise de la Covid-19, les normes sanitaires restent prédéfinies par le ministère de la jeunesse et du sport. Selon la dernière mise à jour:

« Le passage du niveau 2 au niveau 1 du cadre sanitaire à mettre en œuvre dans tous les accueils est la principale adaptation introduite. Il implique notamment :

- la fin de l'obligation de la limitation du brassage entre groupes de mineurs ;
- la fin des restrictions pour la pratique des activités physiques et sportives.
- les mesures relatives au lavage des mains, à l'aération et à la désinfection des surfaces sont quant à elles maintenues.

Ce passage implique également la fin de l'obligation du port du masque en intérieur pour tous les mineurs en ACM ainsi que pour les personnels en cohérence avec les évolutions retenues en population générale.

Ces normes sont susceptibles d'évoluer.

c. Les PAI et Régimes spéciaux

En accord avec nos valeurs et l'acceptation de tous ; les enfants sujets à des régimes spéciaux et PAI (Projet d'Accueil Individualisé) sont accueillis à Graines de Loisirs.

Tout le personnel pédagogique est informé des éventuels problèmes d'allergies ou autres des enfants et connaît les démarches à suivre en cas de réaction ou d'incident. Les PAI sont stockés dans l'armoire à pharmacie dans le hall d'entrée. Un rappel des différents protocoles d'administration des médicaments ou autre est régulièrement fait auprès de l'équipe par le directeur lors des réunions.

Toute mise en place d'un PAI doit s'accompagner d'une ordonnance d'un médecin et être indiqué sur la fiche sanitaire de liaison. Toute évolution de celui-ci doit être communiqué au directeur.

En sortie ou lors d'un simple déplacement hors du centre, les animateurs sont chargés d'apporter avec eux les PAI ainsi que les fiches sanitaires de liaison de l'ensemble du groupe.

Les régimes spéciaux de type Végétarien ou autre doivent être également communiqués au directeur par les parents et celui en informera le prestataire de cuisine lors de sa commande de repas. Lors de celui-ci, des goûters ou d'une activité cuisine, les animateurs sont chargés de veiller au respect de ces régimes spéciaux et des PAI concernant d'éventuelles allergies alimentaires.

VI. Evaluation et Evolution

Comme tout projet celui-ci est destiné à évoluer ou à être entièrement réécrit en cas de changement majeur dans l'organisation de l'accueil.

Afin que celui-ci soit le plus en adéquation possible avec la réalité du terrain, les valeurs du directeur et celle de son équipe, une évaluation biannuelle est prévue. Lors de réunions prévues à cet effet, l'équipe pédagogique dialoguera autour des éventuels désaccords, manques ou incompréhensions du projet pédagogique.

Son évaluation passera aussi bien entendu par le retour des enfants et des familles qui sont les principaux concernés par celui-ci.

Enfin il va être amené à changer dès la rentrée 2022 si le projet d'un accueil les mercredis sur l'école et l'espace Pierre Polot en parallèle voit le jour. Dans ces conditions, la capacité d'accueil serait quasi doublée. Le rôle du directeur ainsi que la mise en place de référents sera alors à définir.

Etienne Colin
Directeur du centre
Stagiaire BAFD
Mars 2022